

# Normes et règlements relatifs aux matériaux à **Combustibilité Limitée**

Le contrôle des structures résistantes au feu est un aspect essentiel de la construction. En conséquence, les codes et normes examinent de près la combustibilité des matériaux. Qu'est-ce qu'un **matériau non combustible** ? Qu'est-ce qu'un **matériau à combustibilité limitée** ? Le bois traité avec un produit retardant de la propagation des flammes est-il considéré comme un matériau à combustibilité limitée ? Pour comprendre les différences entre ces matériaux, il est nécessaire d'analyser les dispositions prévues dans les codes.

Aux États-Unis, au Canada, dans l'Union Européenne (UE) et dans d'autres régions, plusieurs codes et normes traitent de la sécurité incendie et de la classification des matériaux de construction selon leur combustibilité. Ces réglementations ont pour but d'assurer la sécurité des bâtiments et de limiter la propagation du feu. Voici quelques-unes des principales normes et codes relatifs à la combustibilité limitée :

## **Matériau Non Combustible**

Actuellement, le Code International du Bâtiment (IBC) précise dans l'une de ses sections deux critères principaux permettant de déterminer si un matériau peut être considéré comme non combustible :

- 1.** Tout matériau conforme à la norme ASTM E136 ;

2. Matériaux avec une surface non combustible (testée), d'une épaisseur ne dépassant pas 1/8 de pouce. Ils doivent présenter un indice de propagation de la flamme de 50 ou moins selon la norme ASTM E84 – « Méthode d'essai standard des caractéristiques de combustion en surface des matériaux de construction » ou UL 723.

La NFPA (National Fire Protection Association) applique également la norme ASTM E136 pour déterminer si un matériau est non combustible. Si le matériau ne répond pas aux critères de ce test, il est alors classé parmi les matériaux à combustibilité limitée.

- Il doit être composé de matériaux qui, dans la forme et l'épaisseur utilisées, ne présentent ni un indice de propagation de flamme supérieur à 25, ni de signes de combustion progressive continue, lorsqu'ils sont testés conformément aux normes ASTM E84 ou UL 723.

Les bois durs **TIMBRA Tech**<sup>®</sup>, naturellement durables, sont constitués de matériaux massifs et non composites.

Si vous avez besoin d'informations précises et à jour pour un pays spécifique, il est conseillé de vous référer aux autorités locales compétentes en matière de construction ou de sécurité incendie, ainsi qu'aux experts ou associations professionnelles spécialisées dans les normes et réglementations du secteur.